

Chers frères et sœurs,

Aux prises avec un confinement difficile à vivre pour tous, nous poursuivons notre vie en Église raffermis par la venue du Sauveur qui est avec nous tous les jours, comme il l'a promis. Vous trouverez ci-dessous une mise à jour des consignes de sécurité ainsi que d'autres informations.

1. Mise à jour des consignes de sécurité

A. Messes

- Nous avons reçu confirmation de la part de la Direction de la Santé publique du Québec qu'il est effectivement possible de capter pour diffusion une célébration religieuse dans un lieu de culte, avec le nombre minimal d'intervenants liturgiques et techniques requis pour le bon déroulement de la célébration et sa diffusion.
- Nous invitons les paroisses qui diffusent les messes en ligne à transmettre le lien au service des communications (Laurie Siguidé : lsiguide@diocesemontreal.org)

B. Funérailles

- Les funérailles peuvent se tenir dans les lieux de culte avec un nombre maximum de 25 participants, membres de la famille ou amis, excluant les intervenants liturgiques.
- Il est possible au moment des funérailles, d'utiliser plus d'une salle pour la célébration avec un maximum de 25 personnes à condition que chaque salle ait un accès indépendant à la rue.
- La famille peut recevoir les condoléances à l'église avant la célébration, tout en respectant le nombre maximum total de 25 visiteurs et les règles de distanciation physique. Il ne serait donc pas possible pour une famille de se scinder en plusieurs groupes de 25 personnes qui se présenteraient successivement à l'église pour les condoléances.
- Le comité diocésain de déconfinement vous encourage à partager vos idées pour permettre la réception des condoléances de manière sécuritaire, en assurant la distanciation physique recommandée: deconfinement@diocesemontreal.org

C. Visites aux personnes en fin de vie

- Selon les vérifications auprès de la Santé publique, une exception au couvre-feu est déjà prévue pour les personnes qui seraient appelées à visiter une personne en fin de vie ou encore pour un motif d'urgence.

D. Maisons des communautés religieuses

- Selon la réalité de la communauté religieuse, le profil clinique des personnes présentes et les activités tenues, se référer aux directives pour les résidences privées pour aînés (RPA) ou celles pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) situés dans votre territoire.
- De plus, prendre connaissance des directives de la Direction générale des aînés et des proches aidants (DGAPA) en suivant ce lien : <http://bit.ly/DirectivesCommunautésReligieuses>

E. Assemblées de fabrique

- Clarification suite au communiqué 25 : les assemblées de fabrique peuvent se tenir en mode virtuel ; rien n'oblige à ne traiter que des points urgents.

F. Imposition des cendres en temps de pandémie

- Il est encore tôt pour savoir si et comment nous pourrions célébrer avec les fidèles la messe du mercredi des Cendres, le 17 février prochain. Tout de même, en ce qui concerne le rite de l'imposition des cendres, nous avons déjà reçu les directives suivantes de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements :
 - Prière de bénédiction des cendres ; suivie d'une aspersion silencieuse d'eau bénite ;
 - Le prêtre, s'adressant à l'assemblée, dit une seule fois la formule telle qu'elle se trouve dans le Missel Romain ;
 - Ensuite le prêtre se lave les mains et met le masque pour se protéger le nez et la bouche, puis il prend des cendres et les laisse tomber sur la tête de chaque fidèle, sans rien dire, plutôt que de marquer le front avec des cendres. Cette pratique a l'avantage de ne pas devoir toucher plusieurs personnes.

2. Informations diverses

A. Catéchèse et célébrations liées aux sacrements de l'initiation

- Compte tenu des difficultés de planifier la poursuite de la catéchèse et des célébrations liées aux sacrements de l'initiation, nous sommes à discerner parmi les options celles qui permettront d'avoir la souplesse et l'espace nécessaire pour poursuivre les différents parcours de catéchèse entamés. Dans l'attente de précisions, nous vous invitons à poursuivre vos activités de catéchèse en ligne et à tenir bon!

B. Cloches

- En ce temps de confinement, pour marquer la solidarité de l'Église avec l'ensemble de la société québécoise, Mgr Lépine encourage les lieux de culte qui disposent de cloches à les faire sonner chaque jour à l'heure de midi.

C. Personnel en paroisses

- En situation de confinement, il revient à chaque Fabrique de voir aux dispositions touchant la gestion de leur personnel. Toutefois, je rappelle que toute décision concernant le personnel pastoral mandaté par l'archevêque (prêtres, diacres, APL, RSE) doit être réalisée en concertation avec lui, via l'Office du personnel pastoral : clanglois@diocesemontreal.org ou mvalade@diocesemontreal.org
- Le Département des services administratif aux fabriques (DSAF) demeure à votre disposition pour toute question concernant l'aide admissible pour les entreprises touchées par la COVID: servicesfabriques@diocesemontreal.org

3. Événements à venir

A. Pastorale Hybride

- Des nouvelles sessions de formation sur la pastorale hybride pour continuer à encourager la créativité pastorale, en particulier au niveau local, sont disponibles sur ce microsite : <https://microsites.diocesemontreal.org/microsites/missionjeunesse-mtl/pastorale-hybride/>

B. Le leadership transformationnel : séries de visioconférences

- **Samedi 23 janvier 2021 de 10 h à 12 h** : Découvrez comment votre paroisse peut profiter d'une équipe bien formée en leadership. Joignez-vous au conférencier, Brett Powell, délégué de l'archevêque de Vancouver pour les ministères et le développement. Conférence en anglais avec traduction simultanée en français. Pour en savoir plus et s'inscrire https://bit.ly/PVC2021_Leadership_FR
- **Mercredi 3 février 2021 de 19 h 30 à 21 h** : Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau précisera en quoi consiste la notion de leadership transformationnel et il nous éclairera sur son application en paroisse. Conférence en français avec traduction simultanée en anglais. Lien d'inscription à venir.

C. Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

- **Dimanche 24 janvier 2021 à 15 h** : Plus que jamais, en ces temps de pandémie, l'unité des chrétiens nous tient à cœur; le monde entier a besoin des prières de tous les chrétiens. Le centre canadien d'œcuménisme donne rendez-vous à un moment de prière via Zoom ou Youtube. Pour y participer, nous vous demandons de vous inscrire ici afin d'obtenir le lien de connexion : <http://www.oikoumene.ca/fr/events/prayer-for-christian-unity-2021/>

D. Dimanche de la Parole

- **Dimanche 24 janvier 2021** : date du dimanche de la Parole fixée par le pape François. Des troupes d'animation s'adressant aux responsables de la pastorale en paroisse ainsi qu'aux personnes, communautés religieuses, groupes de partage, familles qui désirent méditer, comprendre, célébrer et témoigner de la miséricorde de Dieu, à la lumière de la Parole de Dieu, sont disponibles sur le site de SOCABI (<https://www.socabi.org/dimanche-de-la-parole/>) et sur celui de la Société biblique canadienne (<https://biblesociety.ca/dimanche-de-la-parole/?lang=fr>)

E. "Fratelli tutti"

- **Dimanche 31 janvier 2021 de 14 h 30 à 16 h** : un événement proposé par l'Office des communautés culturelles et rituelles et Mission Jeunesse. Père Fabio Baggio, sous-secrétaire à la Section Migrants et Réfugiés du Vatican, présentera lors d'une conférence virtuelle l'Encyclique du Pape François, Fratelli tutti, sur la fraternité et l'amitié sociale. Conférence en anglais avec traduction simultanée en français. Inscriptions / Registration: <http://bit.ly/RegistrationFratelliTutti>

En Jésus, notre Espérance,



+ Alain Faubert, VG
Évêque auxiliaire à Montréal